

# PROJET PEDAGOGIQUE

## POLE ENFANCE ET JEUNESSE



**2023/2024**

# **SOMMAIRE**

**PROPOS INTRODUCTIF**

**1 FONCTIONNEMENT**

**2 FICHE SIGNALETIQUE**

**3 OBJECTIF GENERAUX**

**4 CARACTERISTIQUE DU PUBLIC**

**5 LE TRIANGLE EDUCATIFS**

**6 APPROCHE PEDAGOGIQUE**

**7 DEMARCHE PEDAGOGIQUE**

**8 LES ACTIVITES**

**9 LA COURBE D'INTENSITE**

**10 JOURNEE TYPE**

**11 LE ROLE DE CHACUN**

**12 L'EVALUATION**

**13 LES MOYENS**

**14 LEGISLATION**

## Propos introductif

L'accueil collectif de mineur s'installe dans une politique sociale de la ville qui vise à apporter l'accessibilité aux loisirs sur les temps péri et extrascolaire des enfants de 3 à 17 ans.

L'objectif est d'accueillir tous les enfants sans aucune distinction de classes sociales, l'exercice d'une profession des deux responsables légaux n'est pas essentiel.

Les animateurs recrutés sur les périodes de vacances sont établis principalement sur leurs intentions et leur positionnement au dépend de leurs parcours de formation.

Régie par les valeurs fondamentales de l'éducation populaire qui tentent d'apporter des valeurs citoyennes, l'équipe pédagogique met tout en œuvre pour répondre de façon optimale et fondamentale à ses principes éducatifs.

Dans un premier temps : l'inclusion des enfants différents joue un rôle prépondérant au sein des animations abordées. Un travail de collaboration avec les services de la CAF sont en cours par la mise en place de formation sur les enfants porteurs de handicap.

Dans un deuxième temps : d'une manière significative les comportements des enfants ont évolués plus attentifs aux programmes des nouvelles technologies, ils sembleraient plus individualistes. Les enfants sont moins attentifs aux principes de la vie en collectivité.

Dans un troisième temps : une augmentation exponentielle des effectifs des accueils particulièrement en maternelle.

Les points énoncés sont la direction de notre positionnement au sein de nos accueils collectifs de mineur.

Notre pédagogie ainsi que la mise en œuvre de notre fonctionnement sont en équilibre avec les changements sociétaux.

# 1.FONCTIONNEMENT

## 1) Accueil collectif de mineur astreint à une déclaration

L'accueil est astreint à une déclaration annuelle auprès des services compétant de l'Etat. DDCS est réformée avec la DSDEN (Direction des services de l'éducation nationale). DRDJSCS se transforme en DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Il rentre dans un dispositif réglementaire stricte visant à être conforme sur : les formations des animateurs employés, la mise aux normes des locaux, les espaces attribués aux différents publics, l'environnement, les conditions de mise en œuvre de la restauration. L'accueil collectif de mineur fonctionne pendant toutes les périodes de vacances excepté la période des vacances de Noël selon les horaires suivants :de 8h00 à 9h et de 17h à 18h00.

L'accueil de loisirs ne bénéficie pas de périscolaire, les arrivées et les départs sont échelonnés dans le respect de la plage horaire initiale.

### Tableau de fonctionnement :

	<b>NBR DE JOURS</b>	<b>EFFECTIFS</b>	<b>ANIMATEURS</b>
<b>AUTOMNE</b>	<b>9</b>	<b>70</b>	<b>5+7</b>
<b>HIVER</b>	<b>10</b>	<b>80</b>	<b>6+7</b>
<b>PRINTEMPS</b>	<b>10</b>	<b>80</b>	<b>8+7</b>
<b>ETE</b>	<b>33</b>	<b>150</b>	<b>16+7</b>

A partir de 2 ans et demi (sous réserve d'une inscription scolaire) et jusqu'à 17ans les publics peuvent participer aux activités de l'accueil. La condition d'inscription est d'être résidant de la commune.

Les familles sont informées des dates d'inscription par messages écrit via un logiciel spécialisé. Les inscriptions sont obligatoirement sur les 5 jours de la semaine. Les absences pas justifiées par un certificat médical sont comptabilisées.

### 2 possibilités de mode d'inscription sont proposées aux parents :

- Par le portail famille : les parents peuvent réserver la ou les semaine (s)qu'ils souhaitent et procéder au paiement.
- Au Pôle Enfance et Jeunesse : directement avec la responsable du service.

La tarification est calculée selon le coefficient familial du foyer.

### **Tarif ACM 3/17 ANS :**

<b>Tranche</b>	<b>Qt familial</b>	<b>1 enft</b>	<b>2 enfts</b>	<b>3enfts</b>
<b>1</b>	<b>0 à 350</b>	<b>4 .05 €</b>	<b>3.54 €</b>	<b>3.04 €</b>
	<b>351 à 650</b>	<b>7 .09 €</b>	<b>6.58 €</b>	<b>6.08 €</b>
<b>2</b>				
<b>3</b>	<b>651 à 950</b>	<b>8.10 €</b>	<b>7.59 €</b>	<b>7.09 €</b>
<b>4</b>	<b>951 à 1250</b>	<b>9.11 €</b>	<b>8.61 €</b>	<b>8.10 €</b>
<b>5</b>	<b>1251 à 1800</b>	<b>10.13 €</b>	<b>9.62 €</b>	<b>9.11€</b>
<b>6</b>	<b>Plus de 1851</b>	<b>13.16 €</b>	<b>12.66 €</b>	<b>12.15 €</b>
<b>7</b>	<b>Pas de Qt</b>	<b>15.19 €</b>	<b>15.19 €</b>	<b>15.19 €</b>
<b>8</b>	<b>Hors commune</b>	<b>25.32 €</b>	<b>25.32 €</b>	<b>25.32 €</b>

Sous le même numéro d’habilitation 3 sections sont organisées.

- Les maternelles : de 3 à 5 ans.
- Les élémentaires de 6 à 11 ans.
- Le club ados : de 12 à 17 ans.

Conçue il y a 10 ans l’école des Blaquières présente tous les avantages pour que l’école et l’accueil de loisirs cohabite de façon respectueuse.

L’aménagement de l’école a été réfléchi pour que l’accueil de loisirs dispose de ses propres locaux : espace de vie pour les différentes tranches d’âges, bureau administratif, infirmerie, espaces de rangement pour le matériel.

Sont partagées les parties communes les dortoirs, les sanitaires, les cours.

Une bonne cohabitation et un respect entre les deux services se sont établis au fil des années outre le fait qu’il plus adapté de travailler dans des conditions recevables, cette entente permet aux enfants de s’approprier pleinement les lieux et d’en différencier les actions menées.

Les commandes de matériels sont mutualisées cette organisation budgétaire donne matière à l’acquisition de plus d’équipement.

### **2) Accueil collectif de mineur périscolaire astreint à une déclaration : Les mercredis loisir**

Depuis la réforme des rythmes scolaires en 2014, le mercredi est considéré comme un temps périscolaire. Il est déclaré comme tel auprès du ministère de l’Education Nationale et de la Jeunesse. Il fait l’objet d’une demande d’habilitation annuelle et d’une fiche complémentaire au même titre que l’accueil collectif de mineur en extrascolaire.

La collectivité n'a pas privilégié la poursuite d'un PEDT après la réforme des rythmes scolaires. Les mercredis fonctionnent comme un accueil classique il répond au taux d'encadrement réglementaire. En parallèle du projet pédagogique, des projets d'animations et des projets d'activités sont élaborés par l'équipe d'animation.

### **Les temps périscolaires à l'école**

Tous les temps périscolaires sont soumis à une inscription annuelle auprès du pôle enfance.

Les ATSEM et une équipe d'animation ont la charge de l'encadrement des ces temps.

Les coordinateurs des écoles assurent les pointages des absences et des présences des enfants.

Par choix de la collectivité les temps périscolaires ne sont pas déclarés.

Pour autant, dans un souci de responsabilité nous mettons du personnel nécessaire.

La tarification est calculée selon le coefficient familial du foyer, les heures sont comptabilisées par tranche de 15 minutes.

#### ➤ Les garderies matins et soirs maternelle et élémentaire :

Tout au long de la semaine 1h30 avant le début et la fin des cours de classe. Les équipes pédagogiques accueillent les enfants dans des lieux réservés à l'accueil périscolaire. Les arrivées et les départs sont échelonnés, un listing d'inscription est prévu à cet effet, il fait office de pointage. Des jeux sont mis à disposition des enfants, le personnel supervise et surveille ce temps avec bienveillance.

#### ➤ La pause méridienne :

Pendant la pause méridienne des ateliers sont proposés sans aucune obligation pour les enfants d'y participer des jeux sportifs sont également mis en place dans les cours de récréation encadrés ces activités sont dirigées par les animateurs et les éducateurs sportifs.

#### ➤ Accompagnement scolaire :

L'accompagnement scolaire est un service proposé aux enfants de 6 à 12 ans élève en cours élémentaire. L'objectif est de mettre à disposition des enfants un lieu calme, propice à l'exécution du travail scolaire.

Les animateurs veillent au respect du lieu et de l'ambiance qui doit être relativement calme. Les animateurs incitent les enfants à effectuer leur travail quotidien d'aucune façon les animateurs corrigent le travail de l'enfant, il peut par contre l'aider à réviser ses leçons, à lire .... En relation avec les directeurs et directrice des écoles ce service permet aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires de recevoir l'aide d'un adulte.

## 2.a FICHE SIGNALÉTIQUE Ecole des Blaquières

<b>Administratif</b>	L'équipe de direction du secteur jeunesse gère toute la partie administrative et réglementation de tous les temps péri et extrascolaire : inscription des enfants, facturation, conventions, recrutement de l'équipe d'animation, contrat de travail, déclarations, DRAJES, bon de commande...
<b>Equipe pédagogique</b>	L'équipe du secteur jeunesse est composée de 7 animateurs (trice) titulaires de la fonction publique. Ils élaborent tous les projets d'activités, animent et encadrent tous les temps péri et extrascolaire et les séjours. Participent à l'élaboration des projets pédagogiques et des règlements intérieurs des accueils. Ils jouent un rôle formateur auprès des animateurs vacataires et des stagiaires.
<b>Implantation des accueils</b>	Groupe scolaire des Blaquières : quartier des Blaquières 83310 Grimaud
<b>Superficie</b>	2000 milles mètres carré dont 800 mètres carré de bâtiments.
<b>Salles</b>	Coté maternelle : 3 salles d'activités Coté élémentaire : 4 salles d'activités
<b>Sanitaires</b>	Cote maternelle : 1 bloc sanitaire Cote élémentaire : 2 sanitaires intérieurs et 2 blocs sanitaires extérieurs.
<b>Dortoirs</b>	2 dortoirs équipés de lits adaptés aux enfants de 3/5 ans avec le linge de literie.
<b>Infirmierie</b>	1 infirmerie : équipée d'un lit, une armoire à pharmacie, une armoire de vêtements de rechange, un lavabo et une douche (uniquement pour les accueils de loisirs).
<b>Salles de rangement</b>	2 salles de stockage de matériels pédagogiques et 1 salle extérieure de stockage de matériels extérieurs (uniquement pour les accueils de loisirs)
<b>Bureau</b>	1 bureau affecté uniquement à l'équipe du secteur jeunesse ou toute la partie administrative est placée. 1 frigo ou sont stockes les denrées nécessitantes d'être conservée au frais.
<b>Extérieurs</b>	Coté maternelle : 1 cour Coté élémentaire : 1 cour et un préau.

## 2.b FICHE SIGNALÉTIQUE Ecole des Migraniers

<b>Administratif</b>	L'équipe de direction du secteur jeunesse gère toute la partie administrative et réglementation de tous les temps péri et extrascolaire : inscription des enfants, facturation, conventions, recrutement de l'équipe d'animation, contrat de travail, déclarations DRJSCS, bon de commande...
<b>Equipe pédagogique</b>	L'équipe du secteur jeunesse est composée de 7 animateurs (trice) titulaires de la fonction publique. Ils élaborent tous les projets d'activités, animent et encadrent tous les temps péri et extrascolaire et les séjours. Participent à l'élaboration des projets pédagogiques et des règlements intérieurs des accueils. Ils jouent un rôle formateur auprès des animateurs vacataires et des stagiaires.
<b>Implantation des accueils</b>	Groupe scolaire les Migraniers : chemin des Grenadiers 83310 Grimaud
<b>Superficie</b>	1779 milles mètres carré
<b>Salles</b>	Coté maternelle : 3 salles de classe Coté élémentaire : 7 salles de classe
<b>Sanitaires</b>	Cote maternelle : 1 bloc sanitaire int/exté Cote élémentaire : 2 bloc sanitaires intérieurs et 1 bloc sanitaire extérieur.
<b>Dortoirs</b>	1 dortoir équipé de lits adaptés aux enfants de 3/5 ans avec le linge de literie.
<b>Infirmierie</b>	2 infirmeries : équipée d'un lit, une armoire à pharmacie, une armoire de vêtements de rechange, un lavabo
<b>Bureau</b>	1 salle de vie coté élémentaire
<b>Extérieurs</b>	Coté maternelle : 1 cour Coté élémentaire : 1 cour et un préau.



## 3. OBJECTIFS

### ❖ FAVORISER LE JEU LIBRE :

- ✓ Installer des jeux libres dans les différents lieux de l'accueil.
- ✓ Veillez au changement régulier des espaces jeux.

### ❖ DEVELOPPER LA CREATIVITE

- ✓ Mise en place d'atelier d'art manuelle, de bricolage.
- ✓ Mise en place d'atelier d'expression.

### ❖ APPRENDRE A DEVENIR UN CITOYEN :

- ✓ Mise en place de conseil d'enfant leur permettant d'émettre leur avis leur envie ou leur ressenti.
- ✓ Mise en place de projets autour de notre environnement, de notre société.

### ❖ CONTRIBUER A L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

- ✓ Par des gestes du quotidien : se vêtir, accéder au matériel mis à leur disposition, avoir le choix des activités....
- ✓ Au restaurant scolaire par la mise en place d'un self-service et de tables de triages.
- ✓ Mise en place d'atelier tournant.

### ❖ FAVORISER L'INCLUSION PLUTOT QUE L'EXCLUSION

- ✓ Inscription sans aucune distinction de classe sociale.
- ✓ Partager au sein d'un groupe des activités de loisirs en communs.

## 4. CARACTERISTIQUE DES PUBLICS

Avant de traiter brièvement les caractéristiques des différents publics que l'accueil reçoit, il est important de se référer à la pyramide de Maslow :

Maslow distingue cinq grandes catégories de besoins. Il considère que le consommateur passe à un besoin d'ordre supérieur quand le besoin de niveau immédiatement inférieur est satisfait.

Les besoins selon Maslow sont les suivants :

- physiologiques : ce sont typiquement des besoins concrets (faim, soif ...)
- sécurité : consiste à se protéger contre les différents dangers qui nous menacent.
- appartenance : l'individu a besoin de se sentir accepté par les groupes dans lesquels il vit (famille, travail, loisirs ...). L'individu se définit par rapport à ses relations
- estime : l'individu souhaite être reconnu en tant que personne à part entière au sein du groupe auquel il appartient.
- enfin, le besoin de s'accomplir est selon Maslow le sommet des aspirations humaines. Il vise à sortir d'une condition purement matérielle pour atteindre l'épanouissement.

Une nouvelle dimension éducative paraît, les enfants difficiles en accueil de loisirs sont plus fréquents. Il faut moduler en fonction des différences des enfants.

Cependant le positionnement de l'animateur est essentiel faire preuve d'autorité sans être démagogue. Le but est d'aider l'enfant difficile à comprendre son comportement. Sans pour autant utiliser la punition comme unique alternative.

Être plus dans le discours, l'explication des faits, partager le sens et l'importance des choses avec eux. La parole désamorce les tensions.

Privilégier la sanction à la punition. Celle-ci permet de remplacer un acte négatif par un acte positif. Pour autant, il reste important de sanctionner un acte négatif pour poser un cadre aux enfants. Lui permettre de reconnaître une certaine autorité sans être dans la négation.

L'enfant a besoin de faire, d'agir, de se dépenser. Des enfants motivés et occupés ont moins besoins d'autorités.

Quand l'organisation fait cadre, l'autorité de l'adulte est moins sollicitée.

### **Connaissance des publics :**

Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans au sein de notre structure.

Ils sont repartis selon 2 catégories correspondantes à leur évolution physiologique, psychologique et motrice.

### **Enfant en situation de handicap :**

L'accueil des enfants porteurs de handicap est une source d'apprentissage à la citoyenneté pour l'ensemble des enfants accueillis. L'accueil doit tenir compte des besoins et des possibilités des enfants et de leurs familles.

Sensibiliser préalablement les enfants du groupe à l'accueil d'un enfant porteur de handicap en les sensibilisant sur le bruit qui peut être difficile pour eux au respect de leur rythme, à l'effet de groupe qui peut être une source de stress pour ces enfants. Les troubles neurodéveloppements mentaux tel que les DYS favorise des difficultés à se situer dans le

temps et l'espace. Ces troubles empêchent la gestion des émotions, elles génèrent des difficultés de communication avec les autres.

Veiller à mettre en place des repères stables et identifiables, proposer son aide sans faire à sa place, dialoguer dans le calme, être patient, s'adresser à lui directement, dialoguer dans le calme. Il est très important de garder le dialogue avec les parents.

### **La petite enfance (0 à 6 ans)**

C'est la période de la découverte de la vie humaine, de l'apprentissage du langage, de la marche... ce qui nous entoure.

Il est important de prendre en considération le vécu préalable de l'enfant.

Sa vie sociale est à prendre en compte avant sa scolarisation (enfant gardé à la maison, fréquentation de crèches ou autres).

Un enfant gardé à la maison par ses parents n'aborde pas la vie en collectivité de la même manière qu'un enfant qui a été en crèche.

C'est la période de la découverte, des apprentissages des besoins élémentaires. Le sens de la créativité et de l'imaginaire est fortement accru.

L'enfant a besoin de se sentir en sécurité, notamment sur le plan affectif.

Les rituels sont nécessaires à son épanouissement et son évolution.

L'équipe d'animation devra être particulièrement à l'écoute et devra savoir s'adapter à leur rythme dont le temps de concentration est limité.

Il est important d'adapter ses activités en tenant compte tant de leurs capacités cognitives que motrices.

### **L'enfance (7 à 12 ans)**

Les 7 à 9 ans constituent un public très vif, réactif, qui a soif de connaissance et d'expérimentation.

Ils sont généralement volontaires et débordant d'énergie. Ils poursuivent leur apprentissage de la socialisation et construisent leur personnalité.

Les animateurs devront être une source de connaissances en termes d'activités innovantes.

Leurs besoins de se dépenser est indispensable à leur équilibre. Les grands jeux et les initiations sportives sont à prendre en considération en les appliquant régulièrement.

Le rôle de l'animateur est indispensable afin de les guider et les sécuriser.

Les 10-12 ans sont plus autonomes, très exigeants, le phénomène d'appartenance commence à se faire ressentir.

Ils ont besoin de se sentir responsables et utiles.

Ils ont besoin d'être surpris et accompagnés dans leurs activités.

Le besoin de valorisation est très important à cette tranche d'âge : savoir qu'ils sont capables d'accomplir en autonomie certaines tâches.

L'animateur joue un rôle d'accompagnateur et d'investigateur dans les choix d'activités.

Une rigueur et un cadre sont indispensables pour canaliser et accompagner cette tranche d'âge dans son épanouissement.

### **Les adolescents (13 à 17 ans)**

Comme l'écrit Françoise Dolto, « la complexe du Homard ou la cause de l'adolescence ». Pourquoi le Homard parce qu'il quitte sa carapace souple pour acquérir sa carapace d'adulte. Pendant cette période le Homard est vulnérable.

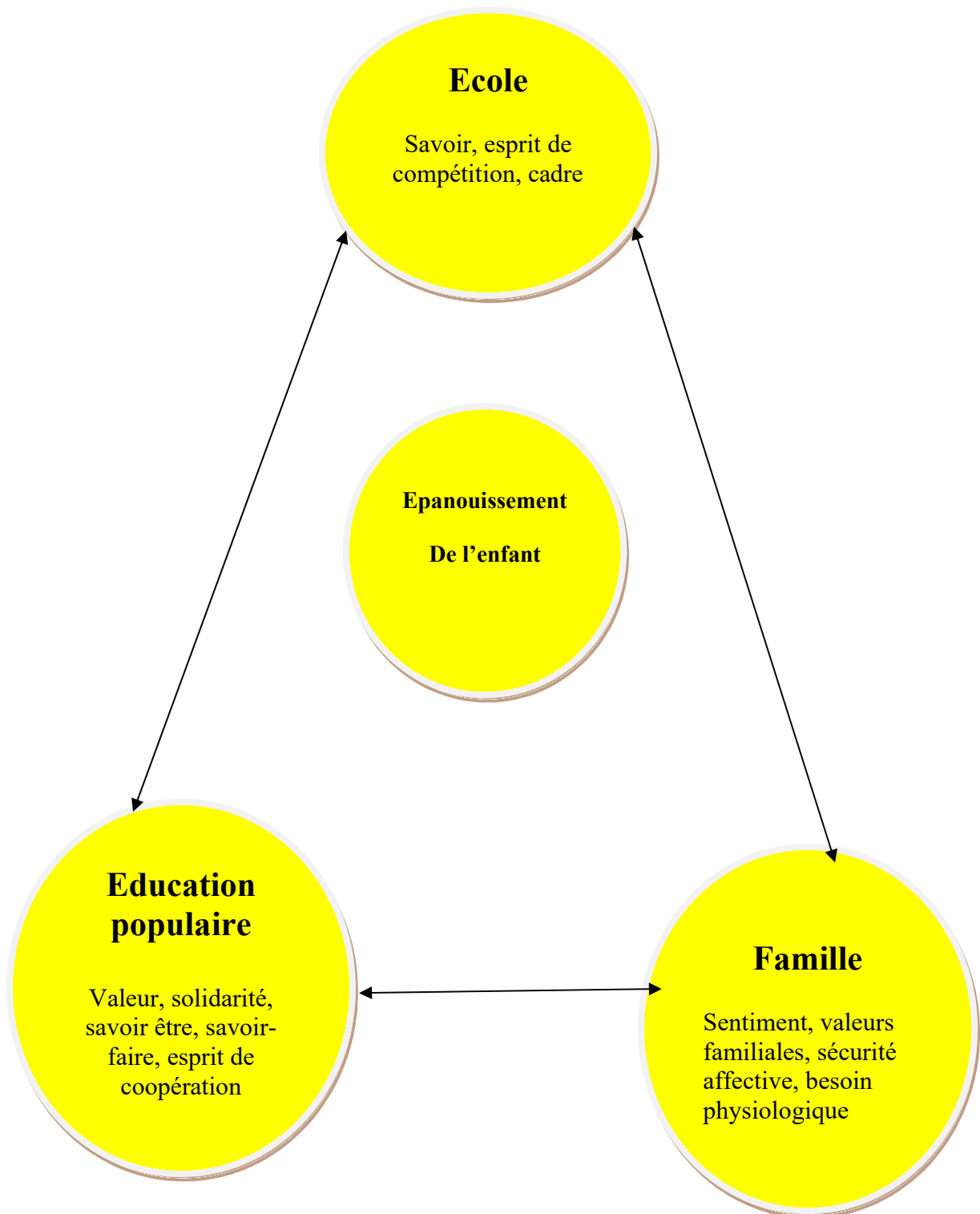
La comparaison entre le Homard et l'adolescent est vraisemblable.

Cette période de transition de l'enfance vers l'adolescence est un passage difficile pour les adolescents : changement physiologique et hormonales important qui entraînent souvent des changements d'humeur. La phéromone d'appartenance à un groupe est essentielle pour eux, ils s'identifient à leurs idoles à un marque.... Le manque de confiance se fait généralement très ressortir. Ils se posent de nombreuses questions sur leur devenir mais acceptent que très rarement les conseils. Situation conflictuelle avec les adultes plus particulièrement leurs parents. Les adolescents ont besoins de repères, de limites pour se sentir en sécurité. Il est indispensable de ne pas rompre le dialogue et de les investir autour de projet ou ils pourront donner leur avis. Les adolescents sont très investis et impliqués s'ils adhèrent aux projets, ils sont très engagés et sont capables de se montrer très performants et innovants.

La confiance entre eux et l'adulte est l'essence même de leur bien-être.

L'animateur est souvent considéré comme un confident, un exemple pour eux, il est important de les guider, de les écouter pour que cette période de doute et de mal être traversent l'âge sans trop d'encombres

## 5. LE TRIANGLE EDUCATIF



## 6. APPROCHE PEDAGOGIQUE

### **Le relationnel parent**

Les accueils de loisirs sont trop souvent connus comme mode de garde pour les parents, qui considèrent que les enfants s'occupent sans une pédagogie spécifique et sont, de plus, « gardés » par des animateurs trop jeunes.

De ce fait il est important d'établir des liens avec les parents afin de les impliquer dans la vie de l'accueil.

L'animateur devra être à l'écoute, disponible et compréhensible envers les parents.

Il se doit durant les temps d'accueil du matin ou du soir de relater les temps essentiels de la journée de leurs enfants (participation aux activités, repas, temps de repos...).

Les parents ont à leur disposition le projet pédagogique, les plannings de la semaine ainsi que les menus.

L'équipe d'animation organise des temps conviviaux en direction des familles (petit déjeuner, goûter, buffet dînatoire...). Ces moments privilégiés sont essentiels pour établir une relation de confiance entre les familles et l'équipe d'animation.

### **Le relationnel avec l'enfant**

Utiliser une pédagogie participative plutôt que directive. Permettre à l'enfant de choisir plutôt que t'imposer. C'est-à-dire proposer plusieurs ateliers pour que l'enfant puisse faire ses choix. La participation active de l'enfant va lui permettre de s'affirmer, de favoriser sa créativité.

Travailler plus sur les émotions ressenties plus que sur une adhésion aux activités proposées.

Quotidiennement les conseils d'enfants sont effectués par l'équipe d'animation, les enfants peuvent exprimer leurs sentiments sur la journée passée. De se retour des conclusions et une remise en question sur nos choix sont engendrés et revues si nécessaire.

### **Le relationnel avec l'équipe**

Des réunions de préparation avant le début des vacances sont mises en place dans le but de préparer et d'organiser les journées. La lecture du projet pédagogique est également faite lors de cette rencontre.

L'équipe d'animation permanente rédige l'intégralité de ce projet et s'occupe des réservations auprès des prestataires.

Pendant les vacances, des réunions avec l'ensemble de l'équipe sont mises en place au rythme de deux par semaine.

Ces réunions permettent d'établir des bilans des journées, d'échanger sur les groupes, d'organiser les grands jeux ....

Ces temps sont propices à la discussion et à l'échange d'opinion entre les animateurs.

L'équipe de direction prévoit des temps de rencontre individuelle pour chaque animateur pour procéder à une évaluation et à la validation des stages.

Toutefois, l'équipe de direction reste entièrement disponible pour l'équipe si besoin est.

## 7. DEMARCHE PEDAGOGIQUE

### **Envers l'équipe :**

Il est important de rappeler que nous accueillons les enfants durant la période des vacances scolaires.

Pour des raisons diverses ces enfants nous sont confiés ; ils ne passent pas ce temps de repos au sein de leurs familles.

Nous intervenons sur le temps libre, moments où tout un chacun apprécie de vaquer à ses occupations.

Certes c'est une analyse quelque peu simpliste, mais néanmoins réaliste.

C'est nous, animateurs, qui nous adaptons à leur rythme et pas l'inverse.

Nous veillerons particulièrement à le respecter quel que soit l'âge de l'enfant (un enfant de 9 ans peut avoir envie de se reposer).

### **Pédagogie de projet :**

Cette pédagogie nous permet de travailler ensemble tout au long de l'année autour d'un projet en utilisant des supports techniques différents et innovants.

Le projet permet d'atteindre les objectifs fixés tout en donnant un sens à nos activités.

### **Une pédagogie participative :**

L'ensemble de l'équipe travaille sur le contenu des plannings d'activités, du rythme de la journée, l'organisation et le choix des grands jeux, des spectacles ou autres manifestations ...

L'animateur est libre de modifier « l'ordre » de sa journée s'il le juge nécessaire pour les enfants (les enfants sont fatigués et il est prévu une initiation foot : il peut proposer une autre activité).

L'équipe d'animation a pleinement sa place au sein du centre, elle peut et se doit de proposer ou de contester différentes actions dans l'objectif de faire évoluer l'accueil.

Cependant concernant le respect d'autrui, le matériel, la tenue, les écarts de langage, le seuil de tolérance de la direction est très limité : la direction est très peu tolérante sur ce plan.

### **Envers l'enfant :**

Nous sommes au service des enfants. Il est bon de le savoir et de se le rappeler régulièrement. Il est nécessaire d'être à leur écoute et disponible à chaque instant.

Leur sécurité physique et affective est sous notre responsabilité ; on se doit d'être vigilant.

L'enfant a sa place à part entière dans la vie du centre ; ses attentes et ses besoins doivent être entendus et satisfaits, dans la mesure du possible.

On ne dit pas non à un enfant sans lui expliquer pourquoi.

La punition est dévalorisante et humiliante (le coin.) On sanctionne un enfant en lui expliquant et en lui donnant la possibilité de changer son comportement.

La valorisation et la responsabilité leur permettent d'acquérir une confiance en eux qui est nécessaire à leur épanouissement.

## 8. LES ACTIVITES

Toutes les activités sont élaborées en tenant compte des caractéristiques des publics.

Elles sont toutes encadrées par du personnel compétent et qualifié.

Les sorties sont soumises à des conventions établies et signées par les différents prestataires.

De même pour les intervenants extérieurs.

L'activité est un moyen d'atteindre les objectifs fixés par la structure, elle permet en effet d'apporter des savoirs, des compétences, des valeurs, une évaluation ...

Cependant une activité doit être amenée aux enfants avec pédagogie et envie de la part de l'équipe d'animation.

Il est nécessaire de savoir appréhender une activité, de la réfléchir, de la mettre en place, de se l'approprier, de donner envie au public d'y participer.

La phase de sensibilisation et de préparation sont indispensables quant à la mise en œuvre d'une activité quelle qu'elle soit.

Ce n'est pas le contenant qui est important mais le contenu, ce que l'animateur veut transmettre comme notion d'apprentissage.

Une activité réussie est une activité préparée, réfléchie et amenée avec bon sens et rigueur.

Il est important de prendre en considération le type d'activité que l'on met en place dans le but de l'organiser au mieux.



Inclure le jeu libre : aménager des espaces de jeux où l'enfant joue librement.

- Espace moteur : parcours de motricité
- Espace cocooning : l'espace de détente, de repos
- Espace de jeu de rôle : l'enfant joue à faire semblant d'être.
- Jeu de construction : l'enfant s'amuse à construire à manipuler

Activités complémentaires portant des intérêts différents pour l'enfant.  
Le jeu libre offre de l'autonomie, de la liberté et de la créativité., de la concentration.  
L'enfant peut aussi se défouler, se dépenser librement.

Le rôle de l'animateur pendant ce temps : il ne doit pas être impliqué dans le jeu celui-ci permet et favorise l'expérimentation, la créativité et l'autorégulation des relations entre enfants. Il observe, encourage et intervient en cas de conflit.

L'animateur met en place les jeux pour donner envie aux enfants, il délimite les zones de jeux.

Observer les enfants pendant les jeux libres permet de voir les changements et le progrès des enfants.

Tous les plannings hebdomadaires sont conçus suivant la même méthodologie sur 5 jours :

- Une activité manuelle
- Une activité sportive
- Un grand jeu
- Une sortie conso
- Un atelier cuisine
- Espace de jeux libres
- Des ateliers bricolage

Tous les plannings hebdomadaires sont conçus suivant la même méthodologie sur 5 jours :

- Une activité manuelle
- Une activité sportive
- Un grand jeu
- Une sortie conso
- Un atelier cuisine
- Espace de jeux libres
- Des ateliers bricolage

## 9. LA COURBE D'INTENSITE ET DE PARTICIPATION

La courbe d'intensité est un outil qui permet de comprendre les capacités des enfants à participer à une activité. Ce support d'analyse répond à l'impact que peut avoir l'enfant sur sa concentration et sa motivation. Elle permet à l'animateur de doser et de réguler son temps d'animation.

### ❖ 3 paramètres doivent être prise en considération.

1. L'attention : est-il nécessaire que l'enfant soit toujours concentré ?
2. L'activité physique : est ce que les déplacements lents ou rapides sont importants. L'activité doit elle avoir des notions de rapidité ou pas pour être mise en place ?
3. Le nombre des participants : est-ce que le nombre de participant doit être considéré pour jouer et comment l'appréhender ?

### ❖ 4 phases

#### 1. Phase dynamisante

C'est la phase de sensibilisation, la mise en place du jeu : l'accueil du jeu, l'explication des règles, la présentation de l'activité.

#### 2. Phase constante

Il ne faut pas qu'il est de haut et de bas au risque que les enfants s'ennuient. D'où l'importance de bien maîtriser son activité parfois de les adapter. L'animateur qui mène l'activité doit être impliqué et juste.

#### 3. Point culminant

C'est la conclusion, la fin de l'activité la remise des récompenses, le bilan de l'activité mais ce n'est pas la fin de l'animation il faut désormais passer à autres chose a un autre temps d'animation.

#### 4 Phase descendante

Elle permet de relâcher l'attention, cette phase débute quand une autre activité commence. Annoncer la fin de l'activité par une remise de récompense ou par le gouter. Cette phase se déroule bien uniquement si le déroulement de l'activité s'est bien passé.

## 10. JOURNEE TYPE

8h à 9h : accueil des enfants

9h à 9h30 : passage aux toilettes, explication de la journée

9h30 à 11h : temps d'activités

11h à 11h30 : activités libres (jeux extérieurs...)

11h30 à 12h : activités calmes (lecture d'un conte ou jeux calme animé...). Les animateurs annoncent le menu, passage aux toilettes....

12h à 12h45 : temps du repas

12h45 à 14h00 : temps libre

14h à 16h00 : reprise des différentes activités

16h00 à 17h00 : goûter, activités libres

17h à 18h00 : temps d'accueil

Quand il y a des sorties à la journée, le départ a lieu à 8h30 et le retour vers 17h.

## 11. LE ROLE DE CHACUN

**Il n'existe pas de bon animateur ou de bon directeur ; c'est l'ensemble de l'équipe qui doit être performante**

### **Le rôle du directeur :**

Il incombe aux directeurs de gérer diverses tâches, tant administratives que relationnelles :

- Garant du projet pédagogique
- Garant de la sécurité des enfants et de son équipe
- Gestion des budgets
- Gestion de l'équipe
- Etre présent
- Etre à l'écoute
- Etre disponible tant pour l'équipe que les parents ou encore les services extérieurs
- Rendre des comptes à sa hiérarchie sous forme de bilan (nombre d'enfants, les activités...)
- Médiateur des conflits
- Etre transparent

### **Le rôle de l'animateur :**

- Gérer son groupe
- Proposer des activités adaptées à son public
- Veiller à la sécurité
- Etre soi-même, connaître ses limites
- Il doit être tolérant
- Etre impeccable sur son apparence et son comportement
- Accepter les remarques des autres
- Savoir se remettre en question

## 12. EVALUATION

### **Envers les enfants :**

Des conseils d'enfants ou encore des roues d'activités sont établies tous les soirs. Les animateurs procèdent à une évaluation quotidienne des journées sous forme ludique. Ces évaluations nous permettent de nous rendre compte des points positifs ou négatifs. Cela permet à l'équipe de réagir rapidement et de s'adapter aux attentes des enfants.

### **Envers l'équipe :**

Des réunions d'équipe sont prévues dans la semaine ainsi que des entretiens individuels. Dès lors des grilles d'évaluations seront attribuées.

L'évaluation est capitale dans notre travail ; elle nous permet d'avancer et de nous améliorer constamment.

En début de chaque activité l'animateur se doit d'établir des fiches d'activités et de remplir la fiche évaluation qui seront rendus aux responsables et étudiés.

### **Envers les parents :**

Des questionnaires sont donnés aux parents à la fin de chaque période ou actions mise en place en place par le service jeunesse.

Ils nous permettent de nous rendre compte des remarques faites, de les prendre en considérations et d'y répondre au mieux.

## 13. LES MOYENS

### Les moyens humains

Julie Lidon	Directrice	BEATEP
Olivier HADDOUCHE	Animateur	BPJEPS
Dalila FRACHE	Directrice de séjour et adjointe	BPJEPS
Vanessa BETBEDA	Animatrice	BAFA
Elisa AGULAR	Animateur	BAFA
Vincent MARTIN	Animateur	BAFA
Alyssia FARNET	Animatrice	BAFA
Nathan MAUNIER	Animateur	BAFA
Maryline TORRES	Animatrice	Cap petite enfance
Amandine GROSSI	Animatrice	BAFA
Animateurs VACATAIRES	10 et 17	BAFA / STAGIAIRE

La municipalité met à notre disposition du personnel du service technique, des agents de service, le bus ainsi que le chauffeur....

### Les moyens financiers

La direction du pôle enfance et jeunesse propose un budget prévisionnel en tenant compte des projets de l'année du service jeunesse en incluant toutes les actions du service.

Ce budget est présenté à la commission budgétaire et il est ensuite voté au conseil municipal.

Le budget est calculé selon la tarification d'une journée enfant.

(Nombre d'enfants divisé par le nombre de jours).

### Les locaux

L'accueil collectif de mineur est implanté au sein du groupe scolaire les Blaquières.

Il répond à toutes les normes de sécurité à l'accueil des enfants de 3 à 17 ans.

## 14. LEGISLATION

Tous les accueils collectifs de mineurs sont soumis à une réglementation applicable. Celle-ci est établie par la direction départementale de la cohésion sociale.

Dans un souci de responsabilité envers les enfants et les familles, les animateurs se doivent de connaître le nombre exact des enfants de leur groupe.

Pour ce faire sont mis à disposition des animateurs la liste des enfants par groupe. L'animateur se doit de cocher la présence des enfants dès leur arrivée et de même pour le départ.

Les responsables de l'accueil sont à la table d'accueil et veille également aux arrivées et aux départs des enfants par les responsables en les faisant cocher leurs présences.

Aucun animateur ne prend la responsabilité de faire partir un enfant : il en réfère toujours aux responsables si la personne est dans l'enceinte du centre : c'est qu'elle est passée par la table d'accueil.

Si l'animateur a le moindre doute sur l'identité d'une personne il se présente à la table d'accueil ou si trouve systématiquement un responsable. Uniquement les responsables prennent la responsabilité de confier l'enfant.

L'équipe d'animation à sa feuille de présence en permanence (dans la salle d'activité, pour les sorties ...).

Si la feuille est perdue il la redemande aux responsables qui la ressort instantanément.

Lors des sorties, la fiche de sortie est remplie par l'équipe (doc dans le bureau bannette à cet effet), trousse à pharmacie, dossier enfants, eau, etc

Les portes du centre sont fermées ainsi que les portails. Personne ne doit pouvoir rentrer dans le centre, vérifier constamment.

Toute l'équipe est responsable de la sécurité des enfants on se doit d'anticiper nos actes et d'être vigilant.

Durant la période estivale aucun enfant n'est dehors de 13h jusqu'à 16h00. Le plan canicule et les recommandations sont affichés dans toutes les salles.

## **Encadrement**

### ➤ Activité :

#### Enfants moins de 6 ans :

1 animateur pour 8 enfants

#### Enfants de plus de 12 ans :

1 animateur pour 12 enfants

Le groupe d'enfant n'est jamais seul dans les salles d'activités (même si l'animateur doit aller chercher du matériel manquant dans la salle à côté).

### ➤ Dortoir

Les enfants de 3 ans qui correspondent à la 1<sup>ère</sup> année de maternelle ont un temps de sieste dans un dortoir.

L'animateur n'est jamais seul durant ce temps.

Ce n'est pas parce que les enfants sont en temps de repos que la présence active des animateurs est évincée.

Rappel : les animateurs sont bien éveillés au dortoir.

Ex : l'enfant peut avoir envie d'aller aux sanitaires, il peut aussi être fébrile ... tant de facteurs qui ne permettent pas d'être seul dans ce temps.

De même pour les temps calme, jamais l'animateur n'est seul avec un groupe d'enfant.

### ➤ Transports :

Le taux d'encadrement est le même que pour les accueils 1 pour 8 ans – 6 ans 1 pour 12 ans + de 6 ans.

Un animateur est à l'intérieur du bus pour accueillir les enfants.

Aucun enfant est assis devant, n'y devant la porte arrière.

Tous enfants sont attachés et les sacs à dos sont par terre de préférence.

Les enfants craignant le bus sont installés à la deuxième place partant de l'avant.

Une fiche de sortie doit être établie ainsi que la feuille de présence des enfants

### ➤ A pied :

On respecte le taux d'encadrement exigé au moins de 6 ans et au plus de 6 ans.

De 4 à 20 enfants dans le même sens des voitures côté droit, les enfants rangés par deux.



Il est obligatoire d'avoir un animateur devant et un autre à la fin.  
Les animateurs devront porter obligatoirement un gilet jaune pour que le groupe puisse être vu.  
Fiche de sortie et présence des enfants obligatoire.  
Traverser les chaussées toujours au passage pour piéton un animateur au milieu du passage puis un animateur devant et un autre derrière.

➤ Baignade

Un animateur pour 5 enfants dans l'eau moins de 6 ans maximum 20 enfants.  
Un animateur pour 8 enfants dans l'eau plus de 6 ans maximum 40 enfants.

Un périmètre de sécurité sera installé par le surveillant de baignade.

Toujours signaler sa présence et le nombre d'enfant au poste de secours.  
Rappel la baignade est un temps d'activité ludique.

Le taux d'encadrement est valable aussi pour la piscine hors sol du centre.

Ne jamais se baigner sans la présence du surveillant de baignade.  
Toujours crémér les enfants, port de casquette ou chapeau obligatoire, sensibiliser les parents au port du lycra, hydrater les enfants régulièrement.

➤ Les soins :

**Toujours appelé le 15 (Samu) ou le 112 pour un conseil médical un coup ou une blessure peuvent avoir des conséquences graves.**

Ce sont les responsables de l'accueil qui sont en charge de la confection des trousse à pharmacie et de la gestion des stocks.  
Les trousse sont vérifiées une fois par semaine.

Les renseignements médicaux des enfants sont affichés dans l'infirmerie.

Sauf si le groupe est en sortie, tous les soins sont prodigués aux enfants se font dans l'infirmerie avec les produits de l'infirmerie.

L'animateur se doit de rassurer l'enfant sur les soins qui lui seront donnés.  
Tous les soins donnés sont notés sur le cahier d'infirmerie : la nature des soins, les soins donnés, noms et prénoms de l'enfant, l'heure de l'accident ou du mal être et le nom de l'animateur puis dater et signer.

Toujours marquer sur le cahier et prévenir les responsables du moindre incident aussi faible qu'il puisse paraître.

Prévenir systématiquement les parents de l'incident que l'enfant a subi dans la journée.

Ne jamais prendre aucun risque et banaliser la douleur de l'enfant.  
Se référer toujours aux responsables qui prendront la décision.